

**220C0036** FR0004110310-FS0012

6 janvier 2020

## Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

## **ESI GROUP**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 janvier 2020, la société Long Path Partners, LP (4 Landmark Square, Unit 301, Stamford, CT 06901, Connecticut, Etats-Unis), agissant pour le compte du fonds Long Path Partners Smaller Companies Fund, LP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 janvier 2020, le seuil de 5% des droits de vote de la société ESI GROUP et détenir, pour le compte dudit fonds, 414 752 actions ESI GROUP représentant autant de droits de vote, soit 6,89% du capital et 5,01% des droits de vote de cette société<sup>1</sup>.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions ESI GROUP sur le marché.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 6 017 892 actions représentant 8 272 279 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.